

Avis est donné, en conformité avec l'article 156 du Code municipal du Québec, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Papineauville est demandée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joannis.

Elle sera tenue le mardi 30 mars 2021 à 18h00 via visioconférence. Elle sera tenue en huis-clos tel qu'autorisé par le décret 2020-029 du 26 avril 2020.

Ordre du jour:

1. Administration

- 1.1 Appel nominal
- 1.2 Constatation de l'avis de convocation
- 1.3 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Baie du 75E Méridien: protocole d'entente pour travaux phases III et IV
- 1.6 Plateau Urbain Papineau: Plan d'aménagement d'ensemble
- 1.7 Plateau Urbain Papineau : Contribution pour fin de parc
- 1.8 Projet particulier de construction, modification et implantation (PPCMOI) :
333, rue Papineau
- 1.9 Consultation sur la demande de PPCMOI 333, rue Papineau
- 1.10 Demande de PIIA 2021-037 : 333, rue Papineau
- 1.11 Prolongement des services rue Yvon-Daigneault: engagement pour plan de débordement
- 1.12 Dépôt à neige: demande d'aide/ support au député Lauzon
- 1.13 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement sur la garde des poules dans le secteur urbain
- 1.14 Demande de sécurisation des lieux et démolition du bâtiment au 261-265, rue Papineau

2. Levée de la séance

- 2.1 Levée de la séance extraordinaire.

Donné à Papineauville ce 25 mars 2021.

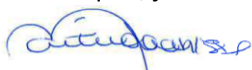


Martine Joannis
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Joannis, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Papineauville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 19 novembre 2020 entre 9h00 à 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 mars 2021.



Martine Joannis
Directrice générale et secrétaire-trésorière